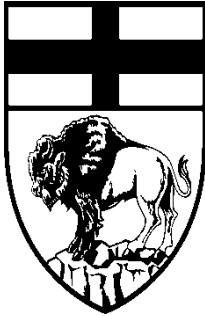


Lundi 30 novembre 2020



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 23

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

U. ASAGWARA

(N° 201) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

M. KINEW

(N° 204) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 207) — *Loi sur les zones d'interdiction des manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

U. ASAGWARA

(N° 218) — *Loi sur la Semaine du patrimoine somalien/The Somali Heritage Week Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE
U. ASAGWARA
M. BRAR
M. GERRARD
M. LAMONT
M^{me} LAMOUREUX
M. LINDSEY
M. MALOWAY
M. MOSES
M^{me} NAYLOR
M. SALA
M. SANDHU
M. WASYLIW
M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(79 h 43 min)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* CULLEN

(N° 42) — *Loi sur l'attestation à distance (modification de diverses lois)/The Remote Witnessing and Commissioning Act (Various Acts Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* FIELDING

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*
(M. LINDSEY — 19 min)

M. le *ministre* EICHLER

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Amendment Act*
(M^{me} LATHLIN — 16 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* HELWER

(N° 3) — *Loi sur la fonction publique/The Public Service Act*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* FIELDING

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M. le *ministre* HELWER

(N° 12) — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* SCHULER

(N° 13) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi corrective de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020*

M. le *ministre* WHARTON

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* FIELDING

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SCHULER

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* FIELDING

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 19) — *Loi corrective n° 2 de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020 (2)*

M. le *ministre* SCHULER

(N° 20) — *Loi sur la mise à l'essai des technologies des véhicules (modification de diverses lois)/The Vehicle Technology Testing Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 21) — *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres et modifications connexes/The Conflict of Interest (Members and Ministers) and Related Amendments Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* FIELDING

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SCHULER

(N° 23) — *Loi modifiant le Code de la route (contrôle de la circulation par des signaleurs)/The Highway Traffic Amendment Act (Control of Traffic by Flag Persons)*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 25) — *Loi modifiant diverses lois en matière de droit municipal/The Municipal Statutes Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 26) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 27) — *Loi sur la compétence des tribunaux administratifs/The Administrative Tribunal Jurisdiction Act*

M. le *ministre* SCHULER

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement hydraulique/The Water Resources Administration Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 29) — *Loi de 2020 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2020*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 31) — *Loi sur la modernisation de la réglementation des courses de chevaux (modification de la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et de la Loi concernant les prélèvements sur les mises de pari mutuel)/The Horse Racing Regulatory Modernization Act (Liquor, Gaming and Cannabis Control Act and Pari-Mutuel Levy Act Amended)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections et la Loi électorale (publicité du gouvernement)/The Election Financing Amendment and Elections Amendment Act (Government Advertising)*

M. le *ministre* EICHLER

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

M. le *ministre* EICHLER

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 35) — *Loi sur la protection des contribuables et la réforme réglementaire en matière de services publics (modification de diverses dispositions législatives)/The Public Utilities Ratepayer Protection and Regulatory Reform Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (salubrité des aliments et modifications connexes)/The Public Health Amendment Act (Food Safety and Other Amendments)*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 37) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 38) — *Loi améliorant la délivrance des permis de construction et d'électricité et la résolution des litiges connexes (modification de diverses dispositions législatives et édicition de la Loi sur la résolution des litiges en matière de permis)/The Building and Electrical Permitting Improvement Act (Various Acts Amended and Permit Dispute Resolution Act Enacted)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* WHARTON

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment and Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 45) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba Teachers' Society Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 60) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (2)*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 68) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. GERRARD

(N° 219) — *Loi sur l'accès à des soins de santé dans des délais raisonnables et le principe de l'imputabilité (Loi sur les soins de santé et modification de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability and Timely Access Act (The Health Care Act and Amendments to The Health Services Insurance Act)*

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} ADAMS — Appel demandant au gouvernement provincial de soutenir les Manitobains bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu

9. Attendu :

que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence démesurée sur les personnes vivant dans la pauvreté, notamment sur la population itinérante du Manitoba;

que parmi ces personnes, il y a un nombre disproportionné de personnes de couleur, d'Autochtones, de chefs de famille monoparentale, de femmes, de personnes transgenres et non binaires et de personnes handicapées;

que le gouvernement provincial a l'obligation de veiller à ce que tous les Manitobains aient accès à un logement et puissent vivre à l'abri de la pauvreté;

que les taux de salaire minimum ont stagné et sont nettement inférieurs au salaire-subsistance qui a été fixé à 15,53 \$ par Make Poverty History.

que le montant des allocations du Programme d'aide à l'emploi et au revenu (PAER) est cruellement insuffisant pour les 73 000 Manitobains qui en dépendent du fait qu'elles fournissent un revenu annuel qui ne s'élève, selon Statistique Canada, qu'à 53 % du seuil de la pauvreté;

que le gouvernement provincial a pris des mesures qui ont résolument aggravé la pauvreté au Manitoba, notamment en effectuant des retenues sur le montant des allocations du PAER des personnes qui bénéficient de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) qui l'a remplacée;

que de nombreux bénéficiaires n'étaient pas au courant de ces retenues et ont vu leurs allocations réduites ou supprimées;

que le gouvernement fédéral a clairement indiqué que la PCU avait été conçue en guise de complément aux programmes provinciaux d'aide au revenu afin que les Canadiens soient mieux protégés;

que la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont exempté la PCU des retenues de leurs programmes d'aide sociale;

que de nombreux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu dépendent d'organismes qui ont réduit ou supprimé leurs services en raison de la pandémie pour accéder à de la nourriture, au téléphone, à l'Internet, à des buanderies et à d'autres choses;

qu'au Manitoba, avant la pandémie, le taux de pauvreté dépassait la moyenne nationale et que 274 910 personnes, soit 21 % des Manitobains, vivaient dans la pauvreté,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à exempter complètement la PCU, la PCRE et les autres mesures de rétablissement fédérales liées à la COVID-19 des retenues du PAER, à veiller à ce que les allocations du PAER ne soient pas interrompues ni supprimées pendant le reste de la pandémie de COVID-19 et à viser à ce que tous les Manitobains disposent d'un revenu de subsistance.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du Développement social et économique se réunira le jeudi 3 décembre 2020, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019;
- rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le lundi 7 décembre 2020, à 15 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2019
